

L'ACADÉMIE
DES
JEUX FLORAUX
1965

**SON HISTOIRE - SES BIENFAITEURS - SES MEMBRES - SES
CONCOURS**

LES JEUX FLORAUX

NOTICE HISTORIQUE

Les Jeux Floraux furent institués en 1323 par les Sept Troubadours de Toulouse en vue de maintenir les traditions du lyrisme courtois, compromises après la croisade contre les Albigeois. Le Consistoire du Gai Savoir (*Consistori de la Subregaya companhia del Gai Saber*) convia, par un message dont le texte nous a été gardé, tous les poètes de langue d'oc à venir, au printemps suivant, dans un verger sis au Faubourg des Augustines, disputer devant lui une Violette d'Or et c'est ainsi que le 3 mai 1324 la joia fut attribuée à Arnaut Vidal, de Castelnaudary, pour une canso en l'honneur de la Vierge. Depuis lors, les concours se sont perpétués à la même date jusqu'à nous (sans autre interruption que celle de la période révolutionnaire). Ainsi la Compagnie des Jeux Floraux peut-elle être tenue pour la plus ancienne société littéraire vivante du monde civilisé.

En 1356 furent promulguées les Leys d'Amors (les Lois d'Amour), dont le Consistoire avait confié la rédaction à son Chancelier Guilhem Molinier et où se trouvent codifiées la métrique la grammaire et la rhétorique du moyen âge occitan. Les manuscrits en sont conservés dans les archives de l'Académie, ainsi que ceux des recueils d'œuvres couronnées par les Mainteneurs au quatorzième et au quinzième siècles (Registre de Cornet, Registre de Galhac). Dans la légende toulousaine, les origines des Jeux Floraux ne semblent pas séparables du mystérieux souvenir de Dama Clamensa considérée comme l'inspiratrice et la bienfaitrice des poètes. Toutefois la figure de Clémence Isaure ne prit consistance qu'avec les écrits des juristes et des humanistes de la Renaissance, tels que Jean Bodin. Pour donner créance à la tradition, vers 1540, une statue tombale du siècle précédent, image d'une dame de la famille des Ysalguier, fut transportée et érigée au Capitole où désormais le Consistoire tenait ses assises, et bientôt pourvue des attributs du Gai Savoir. Depuis 1528 l'Eloge de Clémence Isaure est chaque année prononcé pour la fête du 3 mai.

Au seizième siècle, la compagnie, qui avait pris le nom de Collège de Rhétorique, admit à ses concours la langue française, qui bientôt s'imposa de façon exclusive. Elle fut attentive au mouvement de la Pléiade, honora de ses dons Ronsard et Baïf et couronna Robert Garnier.

En 1694, par Lettres Patentes, octroyées à Fontainebleau, Louis XIV, considérant l'ancienneté de la compagnie, l'émulation qu'elle a toujours inspirée aux meilleurs esprits des provinces de Languedoc et de Guienne et sa réputation étendue depuis plus de trois siècles chez les étrangers, l'érigea en Académie, porta le nombre des Mainteneurs à quarante et définit les statuts. En 1773, par l'Edit de Compiègne, Louis XV confirma les privilèges qu'avait accordés son aïeul.

Aux abords de la Révolution, un roman de Florian popularisa la légende de Clémence Isaure en laquelle les érudits de la période romantique, à la suite de Dumège, voulurent découvrir une incarnation de la poésie mystique des troubadours. L'Académie qui déjà avait accueilli Millevoye

et Chênedollé, vit affluer à ses concours les poètes du Cénacle, les deux Hugo, Vigny, Lamartine, Alexandre Guiraud, attirés par Jules de Rességuier et Alexandre Soumet. A dix-sept ans Victor-Marie Hugo reçut un Lis d'Or et bientôt après, des lettres de Maîtrise. Chateaubriand compta pareillement parmi les Maîtres ès Jeux.